



Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association motocycliste de l'Outaouais (AMO) tenue à Gatineau le lundi 16 janvier 2017 à 19 h au 511, ch. John Egan (secteur Aylmer).

Sont présents :

Monsieur Jean-Philippe Tremblay (président)
Monsieur Shawn Hébert (vice-président)
Monsieur Jean Gagnon (capitaine de route)
Monsieur Paul Chevalier (webmestre)
Monsieur Martin Mills (secrétaire)
Monsieur Alain Tremblay (relationniste)
Monsieur François Drolet (trésorier)
Monsieur Michel Audy (responsable de la sécurité)

Est absent :

Monsieur Sylvain Beauvais (capitaine de route)

Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour :

- Facebook et site web (M. Chevalier)
- Instagram (Président)
- 100,00\$ CRO (Président)
- Cabane à sucre
- Doodle pour le salon de la moto
- Randonnées aux États-Unis

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

Adoption des PV de la réunion du 21 novembre 2016 et 12 décembre 2016

Les procès-verbaux du 21 novembre et 12 décembre 2016 sont adoptés à l'unanimité.

États financiers

M. Drolet confirme que l'AMO a 2 152,00\$ en banque; toutefois, l'AMO doit déduire le remboursement offert aux accompagnateurs de 2016. Voir tableau en annexe.

Dossier des assurances

Le Président indique qu'il a contacté notre courtière en assurance, Mme Sylvie Coursol de La Turquoise, en décembre 2016 pour confirmer que nous allons procéder avec la soumission d'Intact. Mme Coursol lui a indiqué qu'avant de procéder, Intact avait besoin de confirmer que La Turquoise agit au nom de l'AMO pour cette soumission. Nous lui avons envoyé une lettre à cet égard en décembre 2016; toutefois, lorsque le Président s'est informé auprès de Mme Coursol le 8 janvier 2017 à propos de la documentation pour l'assurance, elle lui a indiqué qu'elle n'avait pas encore reçu la lettre. Le Président lui a immédiatement envoyé une preuve que la lettre avait bel et bien été envoyée. Mme Coursol a confirmé la réception de la lettre et l'émission de la police d'assurance le 8 janvier 2017. La documentation envoyée par Intact indique que la police prend effet de janvier 2017 à décembre 2017. Mme Coursol a également indiqué au Président que les modalités de paiement ainsi que les avenants vont être inclus dans la documentation qu'Intact va envoyer à l'AMO. Le CA va revoir la documentation de l'assureur une fois reçue.

Soirée des inscriptions

La salle au centre de La Génération est réservée pour la soirée des inscriptions du 2 février 2017. Le CA va vérifier la possibilité d'annoncer la soirée dans les médias. M. Tremblay va préparer un texte à cet effet.

Une courte discussion s'ensuit sur le formulaire d'adhésion. En résumé, le CA discute de ce qui suit :

- L'information que nous cherchons à obtenir auprès des membres.
- Il faut la liste des canards, car ils doivent payer un supplément de 20,00\$ pour l'accompagnement. M. Chevalier va distribuer la liste.
- Certaines sections du formulaire vont être peuplées d'avance pour faciliter la tâche des membres.
- Le formulaire va être disponible sur le site web. Les gens vont pouvoir remplir le formulaire en ligne; toutefois, ils devront imprimer le formulaire pour le remettre à l'AMO ou un membre de l'exécutif. C'est que nous n'avons pas de logiciels adéquats pour soumettre les formulaires électroniquement et faire les paiements en ligne. C'est tout de même une option que nous continuons d'explorer.
- M. Drolet rappelle au CA que l'AMO a des cartes-cadeaux à distribuer. Il suggère d'offrir certaines cartes-cadeaux comme prix de présence à l'AGA.

Carte de membre

Le CA discute de la possibilité d'offrir des cartes de membre. M. Tremblay croit que cela pourrait créer un sentiment d'appartenance à l'AMO. Une discussion du contenu et du format de la carte s'ensuit. M. Chevalier va déterminer les options et en informer le CA.

Randonnées

Le déjeuner-causerie a été un franc succès. Les membres du CA soulignent que nous avons eu beaucoup de rétroaction et des commentaires positifs à propos de notre rencontre au Tutti

Frutti. À la lumière des suggestions, le CA note deux choses : il semble avoir beaucoup d'intérêt pour les randonnées du dimanche et certains voyages et randonnées se répètent.

M. Chevalier suggère d'afficher les capitaines de routes de la semaine sur le site web. De plus, il souligne l'importance de faire la publicité de nos randonnées sur le site web et de mettre notre page Facebook à jour la soirée avant la randonnée. M. Mills suggère d'utiliser les médias sociaux pour avertir les membres de changements à l'horaire des randonnées. M. Chevalier propose également d'approcher M. Gilles Chartier afin de déterminer s'il souhaite organiser des sorties lors de la semaine.

Le CA entame une discussion à propos des randonnées du dimanche. En gros, le CA s'entend à offrir 8 randonnées organisées le dimanche. Les sorties vont être offertes entre juin et septembre 2017. Cependant, nous n'offrirons pas de randonnées structurées les longs weekends. Si les sorties s'avèrent populaires, nous pourrions réajuster le tir durant la saison. Le CA va explorer la possibilité de reporter les randonnées annulées du samedi le dimanche et de publiciser un lieu et une heure de rencontre pour ceux qui veulent rouler en groupe les dimanches.

Pour l'organisation des randonnées, les capitaines de route vont déterminer s'il y a lieu de créer un comité. Les capitaines de route vont également explorer la possibilité d'incorporer les attraits touristiques de la région visitée lors des randonnées. Les randonnées devront être prêtes pour l'AGA du printemps.

Commandites

M. Audy a préparé une lettre de présentation pour se présenter aux commanditaires potentiels. Le CA revoit la lettre et discute de son contenu. M. Audy va finaliser la lettre afin de faire une présentation aux membres lors de l'AGA du printemps. Il suggère également de former un comité de commandite afin de conseiller le CA. Le comité devrait comprendre des membres qui ont de l'expérience dans le domaine tel que M. Alain Francis et Mme Victoire Renaud. M. Mills propose de créer le comité rapidement afin de faire bouger les choses et de ne pas manquer des opportunités. Le comité discute de possible commandite et de partenariat avec d'autres associations.

M. Audy aimerait formaliser une entente entre l'AMO et Tourisme Outaouais pour notre participation au salon de tourisme et la formation en piste cyclable. Aucune décision n'est prise à cet égard.

Consultation publique de la SAAQ

En 2017, la SAAQ va se pencher sur 15 grands thèmes pour la sécurité publique. Par conséquent, la SAAQ a créé un comité afin de consulter les citoyens du Québec. La SAAQ a mis en ligne un questionnaire sur la sécurité et les citoyens pourront écrire au comité. Le comité va également visiter chaque région du Québec afin de consulter les citoyens. Pour les consultations, une personne ou un groupe par thème va être choisi dans chaque région pour faire des représentations auprès de la SAAQ. Donc, une personne ou un groupe va être invité à discuter de motocyclisme en Outaouais. En gros, 3 pistes s'offrent à nous, à savoir :

- Inviter les membres à remplir le sondage en ligne.
- Écrire individuellement à la SAAQ.
- Participé en tant qu'association.

M. Audy et le Président proposent de faire des représentations au nom de l'AMO auprès de la SAAQ lors des consultations publiques en Outaouais. Pour participer en tant qu'association, l'AMO doit s'inscrire et rédiger un texte d'introduction. M. Audy précise les démarches à suivre pour s'inscrire aux consultations. Le CA se met d'accord pour participer aux consultations en tant qu'association. M. Audy va préparer la documentation et le CA va revoir le tout une fois complété.

Le CA aborde une discussion sur les différentes priorités de la région, notamment :

- La décision de la SAAQ d'abolir l'accompagnement.
- Comment combler les lacunes des novices pour l'examen de route.
- Offrir ou obtenir de la formation continue et des rabais pour avoir suivi de la formation.
- La grosseur des cylindrés.
- Le mentorat.
- La condition des routes et des chantiers de construction.

Facebook/site web

M. Chevalier indique que notre page Facebook est virale de nouveau à cause de la photo du casque à terre. 4 400 personnes ont indiqué « j'aime » pour la photo et 37 800 personnes ont visité la page Facebook. M. Chevalier suggère d'ajouter des photos sur notre page Facebook et notre site web. Il ajoute que 450 différentes adresses IP par jour ont visité notre site web. À la lumière du nombre de visites, le Président souligne qu'il faut faire attention à ce qu'on affiche sur les médias sociaux.

Le CA entame une discussion sur la possibilité d'offrir de la publicité sur notre site web. Aucune décision n'est prise à cet égard.

Instagram

Le Président a créé un compte Instagram et publié les photos de notre déjeuner-causerie. Plusieurs personnes ont visité le site. Le président souligne qu'il n'en coûte rien et que cela donne de la bonne visibilité.

100,00\$ CRO

Le CA s'entend pour ne pas entreprendre des démarches supplémentaires pour obtenir le 100,00\$ auprès du CRO de la FMQ. Notre demande a déjà été faite auprès de l'organisation.

Cabane à sucre

Le comité va se pencher sur la possibilité d'organiser une journée à une cabane à sucre en mars 2017.

Doodle salon de la moto

M. Chevalier va préparer un sondage Doodle pour déterminer si les membres aimeraient faire du covoiturage pour le salon de la moto. Le CA va également poser la question lors de la soirée d'inscription.

Randonnées aux États-Unis

L'AMO va faire un rappel quant aux assurances et attentes lors des randonnées aux États-Unis.

Prochaine rencontre du CA

La prochaine rencontre aura lieu en mi-février 2017.

Clôture de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance a été levée à 22h05.